

## Vous rencontrez une difficulté financière ?

La Banque de France à votre service



### Vous avez des incidents de paiement (chèques, cartes, crédits) ?

Exercez votre droit d'accès aux **FICHIERS de la BANQUE DE FRANCE** et découvrez comment régulariser votre situation



### Vous n'arrivez pas à ouvrir un compte bancaire ?

Découvrez la procédure de **DROIT AU COMPTE**



### Vous n'arrivez plus à faire face à vos dettes ?

Un **DOSSIER DE SURENDETTEMENT**  
peut être la solution



### Vous avez une question sur un sujet bancaire (comptes, frais, moyens de paiement...) ou d'assurance ?

Découvrez notre service **INFOBANQUE / ASSURANCE**  
pour obtenir des informations simples et neutres

## VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À INTERNET ?



### PAR TÉLÉPHONE

**34 14**

« **allô Banque de France** »

Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

Un numéro unique, et un interlocuteur compétent pour l'ensemble de vos questions



### PAR COURRIER

Deux adresses dédiées pour adresser vos demandes

Pour transmettre un dossier de surendettement :

**Banque de France**

**Surendettement**

**TSA 41217**

**75035 Paris Cedex 01**

Pour toute autre demande

**Banque de France**

**TSA 50120**

**75035 Paris Cedex 01**



### LA BANQUE DE FRANCE

LA PLUS PROCHE de chez vous,

**prioritairement sur rendez-vous**

Nos unités vous accueillent du lundi au vendredi

Pour rencontrer un interlocuteur à votre écoute

**La Banque de France,  
présente dans tous les départements**

## Vous rencontrez une difficulté financière ?

La Banque de France à votre service



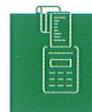
### Vous avez des incidents de paiement (chèques, cartes, crédits) ?

Exercez votre droit d'accès aux **FICHIERS** de la **BANQUE DE FRANCE** et découvrez comment régulariser votre situation



### Vous n'arrivez pas à ouvrir un compte bancaire ?

Découvrez la procédure de **DROIT AU COMPTE**



### Vous n'arrivez plus à faire face à vos dettes ?

Un **DOSSIER DE SURENDETTEMENT**  
peut être la solution



### Vous avez une question sur un sujet bancaire (comptes, frais, moyens de paiement...) ou d'assurance ?

Découvrez notre service **INFOBANQUE / ASSURANCE**  
pour obtenir des informations simples et neutres



Ces services sont gratuits.  
Contactez-nous

### Pour vous particuliers :

la Banque de France, votre banque centrale,  
c'est 100% service public

